

Ottawa maintiendra l'universalité des programmes sociaux

Le gouvernement refuse de s'engager à ne pas réduire l'assurance-chômage et les transferts aux provinces

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le gouvernement maintiendra l'universalité des programmes sociaux mais refuse de s'engager à ne pas réduire les prestations d'assurance-chômage et les transferts d'argent aux provinces pour l'assurance-santé.

Il réexamine par ailleurs le programme de garderies qu'il avait présenté avant les élections du 21 novembre.

«Nous croyons que le principe de l'universalité doit demeurer», a déclaré hier à sa sortie de la Chambre le ministre de la Santé et du Bien-être, Perrin Beatty.

Ce principe s'applique principalement aux allocations familiales et aux pensions de vieillesse et dit que tous reçoivent leurs chèques quels que soient leurs revenus.

Le ministre explique que les Canadiens acceptent depuis longtemps le fait que, pour certains programmes sociaux, il est insensé de demander aux bénéficiaires de démontrer que leurs revenus sont inférieurs à tel ou tel niveau avant de leur verser les sommes prévues.

Par exemple, tous reçoivent la pension de vieillesse de base, mais seules les personnes dont les revenus sont inférieurs à un montant déterminé ont droit au supplément de pension.

M. Beatty a cependant refusé de dire si le gouvernement avait l'intention de récupérer par le biais de l'impôt les allocations ou prestations versées à ceux dont le revenu dépasse un certain seuil.

Par ailleurs, le ministre de l'Emploi, Barbara McDougall, responsable de l'assurance-chômage, a refusé de prendre l'engagement que les prestations versées par ce programme ne seront pas réduites.

Répondant en Chambre aux questions

du leader néo-démocrate, Ed Broadbent, elle s'est contentée de répondre que le régime d'assurance-chômage serait réaménagé en fonction de trois critères: ceux qui perdent leur emploi continueront de recevoir un soutien financier, les programmes de formation seront améliorés et une meilleure coordination sera établie entre ceux qui veulent travailler et le marché de l'emploi.

Ce qui correspond aux recommandations du comité de Grandpré qui, dans son rapport rendu public la semaine dernière, recommandait que le gouvernement verse proportionnellement moins d'argent pour la protection du revenu (prestations) de ceux qui perdent leur emploi et davantage pour la formation.

Claude Forget, qui avait proposé une réforme de l'assurance-chômage dans un rapport de plus de 500 pages rendu public pendant le premier mandat conservateur, en décembre 1986, a déclaré hier que le besoin de modifier ce programme s'impose autant qu'il y a deux ans.

Il est normal, dit-il aussi, qu'un gouvernement réexamine tout programme, quel qu'il soit, parce qu'il est toujours possible de l'améliorer.

M. Forget admet que toute proposition de modification en profondeur de l'assurance-chômage soulève la controverse parce qu'un grand nombre de personnes sont touchées et parce que l'ensemble des prestations constitue une injection de fonds importante dans certaines régions.

Il rappelle que son rapport mettait également l'accent sur la nécessité de plus grands efforts de formation de la main-d'oeuvre.

Son rapport disait qu'il était urgent de corriger les aspects injustes et inefficaces du programme d'assurance-chômage. Il recommandait entre autres de mettre fin aux avantages spéciaux dont bénéficiaient, dans le cadre du programme, les chômeurs des régions défavorisées et de modifier la façon de calculer les presta-

tions. Son rapport avait été mis de côté par les conservateurs.

Au sujet des garderies, le ministre Beatty a répondu aux journalistes qui lui demandaient pourquoi le gouvernement ne déposait pas à nouveau le projet de loi qui n'avait pu être adopté avant les élections que le dossier était à l'étude, que le gouvernement prêtait l'oreille aux revendications de divers intervenants et que diverses possibilités étaient envisagées.

Interrogé par le député de Sainte-Marie, Jean-Claude Malépart, le ministre a par ailleurs refusé de prendre l'engagement que les transferts d'argent aux provinces pour l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation ne subiront aucune coupure.

Maintenant que les promesses électorales de plusieurs milliards sont oubliées, la manipulation et le conditionnement de la population en vue du budget se poursuit.



Les membres de la Chambre des communes étaient nombreux, hier, à participer à la première période de questions de la nouvelle session du Parlement fédéral.

Triple ovation pour Broadbent aux Communes

Presse Canadienne
OTTAWA

Triple ovation hier aux Communes pour le chef néo-démocrate démissionnaire Ed Broadbent, auquel ont longuement rendu hommage le premier ministre Brian Mulroney et le chef libéral John Turner.

M. Broadbent, qui a annoncé il y a un mois son intention de quitter la direction du NPD lors du congrès qui tiendra le parti en novembre prochain à Winnipeg, en a été le premier surpris. Son leader parlementaire Nelson Riis l'avait prévenu de ce qui se préparait en Chambre, quelques minutes seulement avant le début de la période quotidienne des questions, la première de la nouvelle session parlementaire qui s'est ouverte lundi.

«La place du chef du Nouveau Parti démocratique est d'ores et déjà assurée dans l'histoire de son parti», a déclaré M. Mulroney. Il a grandement contribué à l'évolution de notre histoire collective.

«Des lors qu'il s'agissait des enjeux profonds de notre avenir, a-t-il affirmé, M. Broadbent a toujours mis les intérêts supérieurs du pays au-dessus de toute considération partisane ou politique».

«Il s'est battu pour ses principes, qu'ils soient populaires ou non», a de son côté déclaré M. Turner.

«Évidemment, a-t-il ajouté sur un ton dérisoire, je ne suis pas d'accord avec le chef du NPD sur un tas de questions. Par exemple, ce n'est pas mon intention de voir un précédent dans l'annonce de son départ. Je l'écoute, Ed, mais je ne porte pas très attention».

M. Mulroney et M. Turner ont rendu hommage à M. Broadbent, chef du NPD depuis 1975, pour les liens qu'il a tissés avec le Québec pour la première fois dans l'histoire de son parti.

Tous les éloges qui lui ont été adressés ont fait dire à la blague au chef démissionnaire qu'il «n'y a pas de plus grand social-démocrate qu'un social-démocrate mort».

M. Riis a lui aussi brièvement rendu hommage à son chef, qu'il a dit considérer comme un «grand leader politique».

Si grand d'ailleurs, a affirmé M. Riis, qu'un mois après l'annonce de sa démission, aucun candidat à sa succession ne s'est encore officiellement lancé dans la course.

Cette situation illustre bien selon lui le fait «qu'il sera impossible de remplacer Ed Broadbent et le type de leader qu'il aura été».

Ottawa verse \$120 000 à Alliance Québec

PC et La Presse
OTTAWA

Le gouvernement fédéral versera une subvention de \$120 000 à Alliance Québec pour l'aider à couvrir une partie des pertes occasionnées par l'incendie survenu, fin décembre dernier, à ses bureaux du centre-ville de Montréal.

C'est le député de Dollard et Secrétaire d'État, Gerry Weiner, qui en a fait l'annonce hier aux Communes, en réponse à une question posée par son collègue de Lachine Bob Layton.

M. Weiner a indiqué qu'il lui appartenait de faire «la promotion des minorités linguistiques partout au pays». C'est à ce titre, a-t-il dit, qu'il a accepté de verser une subvention au groupe de pression anglo-québécois, qui en avait fait la demande il y a quelques mois, alors que M. Lucien Bouchard était secrétaire d'État.

Dans une lettre adressée en janvier au président d'Alliance Québec, Royal Orr, M. Bouchard s'engageait à prendre en considération la requête d'aide financière. La somme finalement allouée est légèrement inférieure aux \$130 000 que réclamait Alliance Québec.

M. Weiner a indiqué hier qu'il ne s'agissait pas d'une aide spéciale, mais plutôt d'une somme tirée de l'enveloppe budgétaire de \$25 millions dont dispose le Secrétaire d'État pour faire la promotion des minorités de langues officielles.

La subvention de \$120 000 versée au groupe de pression pour l'incendie qui a dévasté ses locaux ne constitue pas non plus un précédent, a-t-il assuré. Des som-

mes atteignant \$250 000 ont également été allouées dans le passé pour des raisons semblables à des organisations francophones de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, a affirmé le ministre. La Société franco-manitobaine, à Saint-Boniface, avait notamment obtenu une telle aide financière pour la construction d'un nouvel immeuble, après qu'un autre incendie criminel eut détruit ses locaux, en 1983.

M. Weiner ne pense pas qu'il aurait dû attendre la clôture de l'enquête menée à Montréal sur l'incendie, avant de décider s'il y avait lieu ou non d'accorder une subvention à Alliance Québec.

«Ça n'a rien à voir», a-t-il déclaré à l'extérieur de la Chambre, alors que les parlementaires venaient de mettre fin à la première période de questions de la nouvelle session parlementaire.

La police de la Communauté urbaine de Montréal n'a pas encore porté d'accusation dans l'affaire de l'incendie criminel à Alliance Québec et l'enquête du Commissaire aux incendies, M. Cyrille Delage, se poursuit.

La police de Winnipeg n'est pour sa part jamais parvenue à trouver les coupables de l'attentat contre la SFM, crime attribué à l'époque à des adversaires de l'implantation de services en français dans la fonction publique manitobaine.

Au total, une vingtaine d'organisations au Québec reçoivent trois des \$25 millions dont dispose le Secrétaire d'État au titre de la promotion des minorités. Alliance Québec, dont le budget d'opération est de \$1,4 million, reçoit à elle seule environ \$1 million par année du gouvernement fédéral.

Québec ne compte pas renoncer à la clause dérogatoire «dans un avenir prévisible»

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec n'a pas l'intention «dans un avenir prévisible», d'abandonner la clause dérogatoire qui lui permet de se soustraire à l'application de certains articles de la Charte fédérale des droits. Mais cette position pourrait être réévaluée une fois adopté l'Accord constitutionnel du lac Meech, a indiqué hier le premier ministre Robert Bourassa.

«On va d'abord ratifier l'Accord du lac Meech, et nous verrons après s'il y a lieu de poser des gestes», a répondu hier M. Bourassa au leader péquiste Guy Chevrette. Ce dernier réclamait que l'Assemblée nationale indique «bien haut et bien fort» à Ottawa, par une résolution unanime, qu'elle n'accepterait jamais d'abandonner la clause «nonobstant», qui lui a permis, notamment d'interdire l'affichage en anglais à l'extérieur des commerces.

La veille, le gouvernement Mulroney, dans le discours du Trône ouvrant les travaux des Communes, avait exprimé le souhait que cette disposition disparaisse éventuellement.



Robert Bourassa

«Pour l'avenir prévisible nous croyons que la clause nonobstant est utile et nécessaire pour la protection de la sécurité culturelle des Québécois francophones», a soutenu M. Bourassa. Dans l'éventualité où certaines provinces ou le gouvernement fédéral voudraient l'abolir, la constitution prévoit que l'Assemblée nationale — comme tout autre Parlement

provincial — pourrait décider de la conserver, a expliqué le premier ministre.

Toute résolution serait inutile, selon lui, «nous n'avons pas à convaincre le reste du Canada de nous accorder la clause "nonobstant", nous l'avons et nous pouvons la conserver», a-t-il dit, convaincu que le Québec «est protégé d'une façon absolument étanche».

Par la suite, un lieutenant du premier ministre Bourassa a tenu à souligner que Québec n'avait aucun projet de discuter de la clause nonobstant avec les autres gouvernements.

Pour le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, il n'y a guère de risques à ne pas vouloir discuter du nonobstant avant l'adoption du lac Meech. «On aura le temps de vivre bien d'autres événements avant l'adoption du lac Meech», a laissé tomber M. Ryan, se défendant bien, par la suite, d'avoir fait preuve de pessimisme quant à l'avenir de l'entente constitutionnelle.

Selon lui, la clause dérogatoire, «est loin d'être épouvantail décrit par certains». Son utilisation fut nécessaire pour rédiger la loi sur l'instruction publique, sans que des droits fondamentaux soient suspendus, a-t-il rappelé.

La Baie James II: un projet «tout croche»

— Jacques Parizeau

GILLES PAQUIN
HULL

Selon le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau, les électeurs doivent profiter du scrutin partiel de Hull pour faire comprendre au gouvernement Bourassa qu'ils en ont assez de son cafouillage dans le domaine économique et linguistique.

Devant quelques 350 militants de sa formation réunis pour choisir leur candidat en vue de la prochaine élection complémentaire, M. Parizeau a dit que le seul projet économique de M. Bourassa était celui d'une deuxième Baie James, «un projet tout croche».

Au terme de deux tours de scrutin, c'est finalement un professeur en communication de 54 ans de l'Université d'Ottawa, M. Paul-Marcel Lemaire, qui a été élu pour défendre les couleurs du PQ dans cette circonscription laissée sans député depuis la démission du ministre Gilles Rocheleau.

Après trois ans M. Bourassa n'a encore qu'une fraction des contrats nécessaires pour lancer sa deuxième Baie James a dit M. Parizeau. Au même moment, des études nous démontrent que ces contrats ne seront pas payants et que nous devons peut-être nous cotiser pour payer des services aux États-Unis.

Comme si cela n'était pas suffisant, les panes d'électricité se multiplient au Québec parce que le réseau n'a pas été entretenu. Cela n'a pas de sens d'administrer comme ces «grands gestionnaires» du gouvernement Bourassa a ajouté M. Parizeau.

«La plupart du temps ces gens là ne prennent pas de décision et lorsqu'ils en prennent c'est tout croche», a-t-il dit. Il a reproché au gouvernement son indifférence face à la prise en main des entreprises québécoises par des intérêts étrangers.

Venu entretenir son auditoire pendant le décompte des votes, M. Parizeau a été contraint de faire un deuxième discours lorsque le premier tour de scrutin a été déclaré nul en

raison de l'égalité des votes obtenus par les deux aspirants.

Nullement décontenancé par ce résultat inattendu, M. Parizeau a déridé son auditoire en se moquant de la vaine hésitation de M. Bourassa en matière linguistique. Si le gouvernement a été impressionné par une manifestation de 60 000 personnes à Montréal le mois dernier il le serait également par une défaite lors de cette élection complémentaire a-t-il dit.

Selon lui, le nouveau ministre responsable de la langue M. Claude Ryan, vient d'amorcer un autre recul de la Loi 101 en se contentant de mesures incitatives pour amener les entreprises à faire du français la langue de travail.

Pendant ce temps Ottawa vient d'adopter une loi qui prône le bilinguisme dans les entreprises, les administrations publiques et les services. C'est le contraire de la Loi 101 qui voulait faire du Québec une province aussi française que l'Ontario est anglaise a-t-il conclu.

Hydro: des députés libéraux se vantent erronément

Presse Canadienne
QUÉBEC

Au moins 25 députés libéraux, dont six ministres, se vantent erronément que les contrats d'Hydro-Québec de vente d'électricité aux États-Unis atteignent \$41 milliards, a dénoncé hier à l'Assemblée nationale le député péquiste d'Ungava Christian Claveau.

En interrogeant à ce sujet le premier ministre Robert Bourassa, M. Claveau a exhibé les dé-

pliants publicitaires que les députés libéraux ont transmis à leurs électeurs à Pâques et où ils se targuent de signatures de contrats d'électricité qui rapportent \$41 milliards au Québec.

M. Claveau a produit aussi le dépliant que le premier ministre Bourassa a remis à ses électeurs du comté de Saint-Laurent. La mention erronée a été retirée de ce dernier document.

«On induit la population en erreur», s'est exclamé le député Claveau.

Éditorial

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président et éditeur

Claude Masson
éditeur adjoint

Marcel Desjardins
directeur de l'information

Alain Dubuc
éditorialiste en chef

Réduire la dette, mais pas n'importe comment

Il y a quelques années, la dette du tiers monde était aussi menaçante pour les banques créancières que pour les pays endettés. Les banques commerciales des pays développés pouvaient craindre une grave crise de liquidité, voire la faillite. Les pays sous-développés redoutaient surtout de devoir freiner leur croissance économique pour rétablir l'équilibre financier. Maintenant, les banques sont sorties de cette mauvaise passe, mais les pays endettés s'enlisent dans leur malheur.



Aucune solution au problème de la dette ne peut ignorer cette asymétrie dans le sort des créanciers et des débiteurs. Le plan du secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady, accepté en principe par le Fonds monétaire international, prévoit la diminution de ces mauvaises créances, mais ne tient pas compte explicitement de cette différence. Il faudra que les détails du plan soulignent que son but est d'aider les pays endettés et non de secourir les banques.

Il s'agit surtout de pays d'Amérique latine, notamment le Brésil, le Mexique, l'Argentine et le Venezuela, dont le niveau de vie ne cesse de baisser depuis une dizaine d'années. Si ce désastre économique se poursuit encore longtemps, l'élan de démocratisation que l'Amérique latine a connu depuis dix ans sera irrémédiablement brisé. La reconstruction de l'Europe

après la guerre n'était pas plus urgente que la remise en état des finances latino-américaines ne l'est aujourd'hui... mais elle était beaucoup plus facile.

Un des obstacles à franchir est la profonde méfiance qu'inspirent les gouvernements, qu'ils soient élus démocratiquement ou issus d'un coup d'État. Les Argentins auraient, dans des comptes en banque, des actions ou des immeubles en Amérique du Nord et en Europe, largement de quoi rembourser la dette extérieure argentine et rétablir complètement les finances de ce malheureux pays. C'est un manque total de confiance dans la stabilité des politiques du gouvernement et dans son respect de la loi qui les pousse à planquer leur fortune si loin de la patrie. Même ceux qui n'ont ni fraude ni corruption à se reprocher agissent d'une façon aussi nuisible pour leur pays. A des degrés différents, cette situation existe dans tous les pays d'Amérique latine et elle est profondément décourageante pour ceux qui sont appelés à aider ces pays à rétablir leurs finances.

Selon le plan Brady, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale pourraient utiliser leurs fonds pour convertir une partie de cette dette. Ils pourraient notamment garantir le paiement d'intérêts. Le chancelier de l'Échiquier, M. Nigel Lawson, s'est élevé contre cette utilisation des fonds des deux institutions internationales. Il estime, avec raison, que ce n'est pas au secteur public d'assumer des risques dont les banques

commerciales ne veulent plus après en avoir longtemps profité.

En effet, les banques se sont tirées d'embarras en accumulant des provisions pour pertes sur prêts. Sachant que les dettes aux pays sous-développés ne valent en réalité qu'une fraction de leur montant nominal, elles ont constitué des réserves pour combler ce trou dans leurs actifs. Elles n'ont pas, pour autant, dédaigné les intérêts sur l'ensemble de la somme quand elles pouvaient les percevoir. Il n'est donc ni nécessaire ni souhaitable d'utiliser l'argent des contribuables pour garantir les intérêts sur le reste de ces créances une fois qu'elles auront été diminuées.

Le FMI et la Banque mondiale doivent, au contraire, utiliser leurs fonds comme il est prévu dans leurs statuts et éviter de s'engager trop dans un sauvetage qui dépasse leurs moyens. Les deux organisations peuvent aider en encourageant les pays développés à réviser les règles fiscales, comptables et prudentielles qui pourraient empêcher les banques de diminuer leurs créances aussi radicalement que la situation ne l'exige.

Mais le plan Brady ne sera jamais qu'un point de départ, car le gros du travail devra être fait par les gouvernements des pays endettés. Ils sont seuls à pouvoir rétablir la confiance économique et politique et ainsi prévenir la fuite des capitaux.

Frédéric WAGNIÈRE

L'universalité par la bande

Si l'on se fie à la valse des rumeurs entourant l'offensive budgétaire que prépare le gouvernement fédéral, l'universalité des programmes sociaux pourrait être remise en cause.

D'autres rumeurs, plus précises, voudraient toutefois que le ministre Michael Wilson s'attaque à l'universalité par la bande, en maintenant les programmes, mais en récupérant des fonds versés par le biais du régime fiscal.



Une telle approche ne serait pas nouvelle. Elle a été testée au Québec, par le gouvernement Lévesque. Et elle fut couronnée de succès, en ce sens que le gouvernement péquiste a ainsi réussi le tour de force de sabrer dans un programme universel sans susciter une levée de boucliers.

La mécanique était fort simple. Dans son seul budget d'avril 1985, le ministre des Finances Yves Duhaime a proposé de nouvelles exemptions pour les enfants qui, en principe, devaient remplacer les allocations familiales.

Mais comme ce programme universel était sacré, le ministre a continué à envoyer les chèques aux mères de famille. Toutefois, au moment de la déclaration, tous les ménages qui n'avaient pas un revenu de famine devaient rembourser ces allocations: un montant qu'ils devaient ajouter à leur impôt à payer. En 1986, 90 p. cent des familles ont ainsi perdu leurs allocations. (Depuis, le gouvernement Bourassa, dans le sillage de sa politique nataliste, a abandonné la récupération.)

La manoeuvre de M. Duhaime peut sembler hypocrite et cynique mais, sur le plan politique, l'opération fut réussie. Les contribuables ont grogné quand ils ont rempli leur déclaration d'impôt; mais pas de déchirants débats de société.

C'est d'autant plus remarquable qu'au même moment, le gouvernement conservateur, après avoir abandonné l'idée de réduire les allocations pour les familles à revenu plus élevé, avait provoqué une véritable crise en se bornant à toucher à l'indexation des allocations. Ce petit geste, qui privait les familles de quelques dollars par année, a suscité infiniment plus de réactions au Québec que la disparition pure et simple des allocations provinciales!

Que peut-on en déduire de cette histoire? Force est de constater que, souvent, la puissance des mots a plus de poids que la nature même des programmes universels. L'universalité est devenue un symbole: tant qu'on respecte le symbole, il est facile de contourner l'universalité dans les faits sans faire beaucoup de vagues.

Alain DUBUC

Nouveaux pouvoirs pour les villes

Le ministre des Affaires municipales, Pierre Paradis, a profité de son passage récent à La Presse pour lever le voile sur une partie des recommandations de la nouvelle politique de santé du Québec. Ce projet, que la ministre Thérèse Lavoie-Roux doit rendre public dans les prochaines semaines, fera largement appel aux administrations municipales.



Mme Lavoie-Roux a d'ailleurs déjà rencontré les représentants des municipalités québécoises pour discuter de cette future incursion des villes dans un secteur nouveau pour elles. Hier, on apprenait qu'une telle délégation de pouvoir était également envisagée en matière d'environnement.

Bref, morceau par morceau, le Québec s'achemine tranquillement vers la création d'une certaine forme de gouvernement régional. Le gouvernement municipal que l'on connaît, s'occupant primordialement de la gestion de services publics de portée locale, est appelé à se transformer.

Sur le plan théorique, il y a certes lieu de s'en réjouir. Il y a longtemps, surtout en régions périphériques, que l'on désire un palier de décision «plus près des gens». On s'y plaint que les édits de technocrates de Québec ou de Montréal, qui veulent tout niveler par le bas, sont loin de répondre aux attentes ou même aux besoins des populations locales.

Bref, la régionalisation est depuis longtemps souhaitée non seulement par les instances régionales, mais également par la commission officielle présidée par le chef péquiste Jacques Parizeau pour le compte des municipalités, ou celle plus officielle du Dr Jean Rochon sur les services de santé.

Il faut toutefois se méfier des formules magiques. Le président de l'Union des municipalités régionales de comté, Roger Nicolet, l'avait bien vu au lendemain de la parution du Rapport Rochon.

Dans un texte rédigé expressément pour La Presse, il avait rappelé que les réformes projetées ne constituaient pas qu'une simple répartition de pouvoirs entre l'État et les nouvelles structures décentralisées. Elles nécessitaient en outre une réforme des bases mêmes du système fiscal québécois. Opération dont il ne faut pas sous-estimer la complexité.

Le congrès de l'Union des municipalités du Québec, qui s'ouvre demain au Palais des congrès de Montréal, constitue une excellente occasion de lancer le débat sur la place publique.

Pierre VENNAT

QUELQUE PART, AU SOLEIL DE PROVENCE, À L'HEURE DU PASTIS.



DROTS RESERVES

La boîte aux lettres

Abolir Rideau Hall

■ J'ai lu que Brian Mulroney cherchait un nouveau Gouverneur général. Pourquoi pas plutôt abolir le poste? Pour le rôle que joue le Gouverneur général et pour ce qu'il coûte aux contribuables!

Quel est le coût annuel de l'entretien du Palais du Gouverneur général? À quoi se chiffrent les dépenses de voyage du Gouverneur et de sa suite nombreuse? Des sommes fabuleuses. Il paraît que la cuisine de la résidence du Gouverneur a été renouée au modeste coût de six cent mille dollars! C'est le coût total de six maisons unifamiliales.

Que tous les citoyens du pays écrivent à leurs députés. Qu'ils demandent aussi l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur et du Sénat! Toutes ces institutions sont désuètes, inutiles et dérisoires. Fini le grand cirque!

Raymond CHOINIÈRE
Montréal

Un service bien inutile

■ Le service météorologique de la Société Radio-Canada diffuse depuis peu à la télévision la température qu'il fera à Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest. On imagine facilement l'intérêt que suscite cette nouveauté pour l'ensemble des Canadiens.

Cependant, pour la communauté francophone de Yellowknife, ce nouveau service est complètement inutile puisque la capitale des Territoires du Nord-Ouest ne reçoit aucun signal en français de la Société Radio-Canada!

En effet, la population francophone de Yellowknife est en attente du service en français

de Radio-Canada depuis une bonne décennie. Sous prétexte de compressions budgétaires, la société d'État refuse obstinément de livrer le service à une communauté qui en a grandement besoin, étant donné le taux élevé de l'assimilation à la langue anglaise.

Une question d'argent? Pas de tout, lorsque l'on sait que le coût de l'implantation du service en français de Radio-Canada à Yellowknife serait d'environ \$60000.

Richard BARRETTE
directeur général
Fédération franco-ténoise
Yellowknife

Sida: faut pas se fier aux tests

■ Comme la plupart des Montréalais, j'ai reçu la brochure publiée par le ministère de la Santé sur le sida, appuyée par la photo et un message personnel du directeur de la Santé publique. À la page 6, je lis: «La presse a parlé abondamment des problèmes posés par les tests. Rassurez-vous, ils sont très fiables lorsqu'ils sont effectués par un laboratoire de renom et vérifiés par un médecin compétent».

Phrase creuse, débranchée de la réalité pratique. (...) Voici un exemple vécu:

Un de mes enfants ayant sollicité un permis de résidence aux USA, fut récemment référé aux services médicaux du consulat américain de Montréal. Test sanguin dans les premiers jours de janvier 1989. Résultat communiqué le 18 janvier: on a détecté les anticorps du virus VIH, c'est donc SÉROPOSITIF. Le médecin ajoute cependant que ce résultat n'est pas définitif, que le sang prélevé est envoyé à un laboratoire d'Ottawa qui enverra le diagnostic final dans cinq semaines.

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

En attendant, on fait une seconde prise de sang pour un nouveau test préalable. Réponse le 26 janvier: encore SÉROPOSITIF! Imaginez le branle-bas dans ma famille: les supputations, les dénégations, les cris et les pleurs... Abregeons: Le verdict final est notifié le 1er mars 1989: vous êtes un faux-positif (autrement dit: vous n'avez rien.)

Alors, que le directeur de la Santé, bien calé dans son fauteuil, ne me dise pas qu'il n'y a pas de problèmes posés par les tests!

Francis CORNEC
Montréal

Enseignants «insultés»

■ Les enseignants et enseignantes de la Commission scolaire Laureval sont insultés par l'affirmation du ministre de l'Éducation Claude Ryan que l'apprentissage en bas âge d'une langue seconde est «nuisible» aux jeunes écoliers et écolières.

Si «nuire» veut dire s'efforcer de donner une occasion égale à tous les enfants du Québec de devenir versés dans les deux langues, le français et l'anglais, et ainsi, se sentir à

l'aise dans leur patrie et n'importe où au Canada, alors je suppose que nous sommes fautifs comme on nous accuse.

Nous «nuisons» à plus de sept mille élèves de la région de Laval de cette manière chaque année. (...)

Michael WIENER
Président
North Island Laurentian
Teachers' Union

Publiez en français, s.v.p.

■ Aux professeurs Gervais Dionne et Bernard Belleau, IAF-BioChem

■ Au nom de la LISULF (Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française), je vous félicite pour la découverte récente que la presse et la télévision nous ont fait connaître, de deux remèdes potentiels remarquables contre le sida. Cela démontre la vitalité de votre institut et celle de la science qui s'y fait, au Québec, en français.

Nous souhaitons cependant que la publication de votre découverte soit faite prioritairement en français. Dans un cas tel que le vôtre, il est bien évident que cette première publication, faite dans n'importe quelle langue, que ce soit le tamoul, le woloff ou l'espagnol, suscitera une curiosité universelle et qu'elle sera lue avec avidité et traduite au besoin par une foule de chercheurs, d'industriels et de praticiens.

Ou bien faudra-t-il encore une fois baisser la tête et rabattre notre joie, parce que, une fois de plus, vous auriez préféré plaider, vous qui portez un si beau nom, celui d'Armand Frappier, la cause de «l'anglais langue internationale des sciences» (...)

Pierre DEMERS
LISULF

Opinions

La police et la société

«Il n'y a rien de plus facile que d'obéir à la force de police. L'ordre est assuré et la liberté de chacun est sauvée en même temps.» (Alain)

JEAN-PAUL DESBIENS

Récemment, j'ai été appelé à présider la 162^e promotion de l'Institut de police du Québec, à Nicolet, créé le 21 juin 1968. Entre autres mandats, l'Institut est responsable de la formation pratique des aspirants-policiers venant des neuf cégeps qui offrent le programme des techniques policières. Ces élèves doivent suivre un stage de 16 semaines à l'Institut. L'occasion où je me suis trouvé m'amène à vous soumettre quelques réflexions sur la police et la société.

L'ordre naturel exige une police. La police est vieille comme la nuit. Les premiers hommes qui ont traversé une première nuit ensemble, même en pleine nature, ont dû se désigner un gardien, une sentinelle, disons un policier. Car la nature elle-même est hostile.

Bien davantage que l'ordre naturel, l'ordre humain exige une po-

lice. Les sentinelles de l'armée romaine étaient obligées de se tenir l'index sur les lèvres afin d'être sûres de ne point s'endormir. Les sentinelles et les patrouilles de police sont donc vieilles comme les villes et les guerres. On en trouve une allusion dans le livre d'Isaïe: «Custos, quid de nocte: gardien, où en est la nuit?» Car l'homme craint l'homme en ces immenses rassemblements d'hommes que sont les villes, et l'homme perdrait le sommeil s'il ne pouvait se fier à l'ordre humain. Il est quelquefois plus urgent de dormir que de manger (Alain). Garantir la traversée de la nuit, c'est la première fonction de la police.

La police, la simple visibilité de la police, est une forme de conscience extérieure qui nous rappelle à notre conscience individuelle ou à la crainte du châtiement. Il suffit à ce sujet de constater que les automobilistes ralentissent sur les autoroutes dès qu'ils voient une voiture de la Sûreté du Québec. L'idéal serait que chaque homme fût sa propre police. Alain disait que la police, c'est la sûreté organisée par la division du travail, et principalement la protection du sommeil, ce qui suppose des tours de garde. La police est purement défensive. Son rôle principal est de voir et de prévenir, ce qui suffit pour empêcher. Hors des missions déterminées, tous les citoyens sont chargés de la police et tenus de pré-

ter main-forte à l'agent. Le degré de la police est un élément de la civilisation, qui comprend tous les moyens extérieurs qui vont au secours de la vertu.

On sait très bien que tous les citoyens n'assument pas individuellement la police. Dans nos sociétés de droits, la chose est tout simplement impossible.

Dans les ordres religieux eux-mêmes, on doit prévoir les infractions aux règles et définir les moyens de les empêcher ou de les châtier. Dans la Règle de saint Benoît, écrite vers l'an 529 après Jésus-Christ, on prévoit les mesures à prendre vis-à-vis des moines délinquants. On les appelait les «excommuniés». D'abord, on les excommuniait. Aujourd'hui, on dirait: mettre en prison. Toutefois, la Règle prévoyait qu'un moine sage et ancien irait reconforter, comme à la dérobée, le délinquant, ce «frère à l'âme agitée, de peur qu'il ne vienne à sombrer dans l'excès de la tristesse.» Dans ce passage, on peut déjà voir une trace du rôle de réhabilitation et de prévention, qui est une des fonctions de la police que les sciences humaines contemporaines ont largement mis en lumière.

Dans la tradition latine, la police a rarement le beau rôle dans la littérature, dans les films, dans les journaux. Ce trait culturel est peut-

être agaçant, mais il est facile à supporter. On peut d'ailleurs remarquer à ce sujet que le clergé, le sexe, la mort, le pouvoir politique, bref, les forces qui dépassent les individus, sont la cible de la vis comica: on se défend, par les blagues ou par l'humour, contre ce qui nous dépasse. Or, il est bien clair que la police est une émanation de la force même de l'État. Dans les sociétés civilisées, l'État, en effet, se réserve le monopole de la force, qu'il délègue à l'Armée ou à la Police.

Il faut porter un autre jugement s'il s'agit de scandales ou de bavures, comme on dit. Il en est arrivé plusieurs au Québec ces dernières années. À ce sujet, il faut reconnaître que la police de la police, exercée par les mass media, est une fonction utile dans une démocratie. Cette fonction est d'autant plus nécessaire que la police risque soit d'être pervertie par le pouvoir politique, soit d'être corrompue par son contact fatal avec la corruption.

Je sens toutefois le besoin d'ajouter ici que la pureté des accusateurs de la police n'est pas toujours au-dessus de tout soupçon. Les grands contempteurs de la police ne sont pas les derniers à l'appeler si on cambriole leur résidence secondaire.

La semaine prochaine, je reviendrai sur le sujet.

Analyse

L'éthique des affaires

Pierre Lemieux est économiste et auteur.

PIERRE LEBLANC

L'éthique des affaires est à la mode. On évalue souvent en termes moraux le comportement des entreprises (dans le cas Gillette, par exemple) et des gens d'affaires (pensez aux présumés délits d'initiés). Depuis quelques années, le sujet a même fait son apparition dans les programmes et les manuels des business schools américains. S'il faut se méfier des idées qui courent trop vite, on ne doit pas hésiter à poser en termes critiques la question de la moralité des affaires.

La première tâche d'une éthique critique consiste à remettre en question la notion à la mode de responsabilité sociale de l'entreprise. Car qui dira ces obligations sociales? Ce n'est pas «la société» puisque celle-ci n'a rien d'un être vivant doté de l'intelligence et de la parole. Est-ce alors la majorité? Mais quelle majorité? Andries Treurnicht, chef du Parti conservateur sud-africain et apôtre de l'apartheid, croit que la majorité habilitée à gouverner les Blancs est leur propre majorité (Wall Street Journal, 21 octobre 1988). De plus, il peut fort bien arriver que la majorité impose des exigences immorales. Le recours à la tradition n'est pas d'un plus grand secours car on devrait alors admettre que toute tradition tribale, aussi immorale soit-elle, lie moralement les entreprises visées.

En un sens, on peut même affirmer que l'idée de responsabilité sociale se situe aux antipodes de l'entrepreneuriat, qui consiste à trouver des manières inédites de satisfaire sur le marché des demandes souvent nouvelles, minoritaires et mal acceptées.

La critique fondamentale de la responsabilité sociale de l'entreprise a été donnée par Milton Friedman il y a trois décennies (voir Capitalisme et liberté, Lafont, 1971, pour la traduction française). L'entreprise étant une création juridique de ses actionnaires, son seul devoir moral, selon Friedman, est de poursuivre l'objectif pour lequel ceux-ci l'ont créée et financée: réaliser des profits pour eux.

Un autre tabou à soumettre à la critique se trouve dans le postulat que la morale relève nécessairement de l'altruisme. On peut, à l'instar de certains courants de la philosophie moderne, soutenir que l'égoïsme individuel est non seulement naturel mais économiquement efficace. Dans le paradigme économique, les individus qui poursuivent chacun son intérêt individuel sont amenés par «une main invisible» (Adam Smith) à contribuer au bien-être général. Certains philosophes libéraux ou libertariens, notamment Ayn Rand, ont même soutenu qu'étant conforme à la nature, l'égoïsme est moralement bon, et que l'altruisme débouche sur une dégradante moralité d'esclave.

Il convient en tout cas de bien distinguer la morale, qui est l'ensemble des règles du comportement humain bon ou juste, et le droit, qui forme l'ensemble des règles qu'il est légitime d'imposer par la force. Pour les philosophes modernes, pour les tenants du droit naturel en tout cas, le droit est fondé sur la morale, mais celui-ci ne constitue qu'un sous-ensemble de celle-ci. En d'autres termes, ce ne sont pas toutes les règles morales qu'il est juste d'imposer par la force. (...)

S'il est concevable — et telle est la position de la plupart des théoriciens libéraux — que l'altruisme soit moralement supérieur à l'égoïsme, cela ne justifie pas l'État d'imposer la vertu par la force. Bref, on ne saurait obliger l'entreprise à être altruiste.

L'obéissance aveugle aux lois, où se réfugient souvent les défenseurs de la responsabilité sociale, doit aussi être remise en question. Une loi, pour emporter l'adhésion morale, doit être conforme à la morale et, plus précisément, aux principes du droit. Si l'entreprise peut être forcée, pour des considérations de prudence c'est-à-dire à la pointe du fusil, de se plier aux lois, on n'a d'obligation morale qu'envers les lois justes.

L'entreprise est une organisation contractuelle née de la nécessité d'organiser et de surveiller la production en réponse à des demandes du marché. Le droit de l'entreprise découle entièrement des droits de ses actionnaires propriétaires, il consiste dans la somme des droits de ses propriétaires, ni plus ni moins. Si on suit le philosophe libéral par excellence John Locke (1632-1704), les droits individuels — et par conséquent les droits de l'entreprise — découlent du droit de propriété dans sa propre personne et dans ce qu'on produit et on échange sans coercion sur le marché. L'entreprise est donc fondée sur le droit de propriété.

Cette approche critique entraîne plusieurs conséquences pratiques, dont le droit de légitime défense. Au nom de ses propriétaires, l'entreprise a droit à ce qu'elle a obtenu sans violence sur le marché. Elle peut se défendre, par la force si elle le juge approprié, contre toute menace de vol, d'expropriation, de nationalisation.

Une autre implication concerne l'environnement. Dans la mesure où la pollution consiste dans le rejet d'objets physiques (produits chimiques, particules diverses) sur la propriété privée d'autrui, il s'agit d'une agression que l'entreprise est dans l'obligation de ne pas commettre. Quand c'est institutionnellement possible, l'entreprise devra acheter le consentement des victimes de la pollution (ou les persuader par toute autre manière pacifique) avant de polluer. Dans les autres cas, elle est obligée, en droit, d'éliminer ses sources de pollution. (...)

L'entreprise peut-elle faire mieux que respecter le droit? Doit-elle être vertueuse? À cette question, nous l'avons vu, Friedman répond par la négative. Trois ordres de considération peuvent tempérer cette position. Premièrement, l'entreprise étant dirigée par des individus, elle ne peut échapper complètement à la vertu individuelle. Deuxièmement, les actionnaires peuvent confier des mandats particuliers à leur entreprise — ils le font par exemple quand ils acceptent que l'entreprise réinvestisse en leur place les profits non distribués. Enfin, la morale n'est pas que sacrifice, il y a des principes moraux — peut-être tous les principes moraux — qui accroissent l'efficacité de ceux qui les observent, comme le démontrent les théories de l'émergence spontanée de la morale (Axelrod, Hayek et d'autres). À long terme, il est payant non seulement de pas voler mais aussi d'être franc, loyal, respectueux des individus. (...)

En plus des obligations morales communes à tous les individus, les propriétaires et managers d'entreprise sont-ils aussi titulaires, non pas d'une obligation en droit, mais d'une responsabilité morale de défendre le droit de propriété et la liberté sans lesquels l'entreprise est impensable? S'il y a un domaine où les hommes d'affaires tenants de la responsabilité sociale devraient faire leur mea culpa, c'est bien là.

Référendum et Constitution

Lowell Murray répond à Pierre Trudeau

Leader du gouvernement au Sénat et ministre d'État aux relations fédérales-provinciales, M. Murray a suivi attentivement le débat qu'a déclenché M. Pierre Elliott Trudeau en répliquant, le 10 mars dernier, à un article de notre chroniqueur Marcel Adam. Voici de larges extraits de sa réponse.

Sans doute l'ex-premier ministre Trudeau a-t-il raison d'affirmer qu'on n'écrit pas l'histoire à la manière engagée d'un Claude Morin, mais la version qu'il nous donne ces jours-ci du référendum et du rapatriement de 1982 n'est guère plus crédible.

Une des règles élémentaires en histoire est, en effet, de partir des textes. Et les textes sont nombreux et particulièrement éloquentes pour qui cherche à comprendre honnêtement pourquoi de nombreux Québécois ont cru, et continuent de croire, que la réforme constitutionnelle post-référendaire fut, selon l'expression-choc de l'éditorialiste Marcel Adam, «méprisante quant à la manière et frauduleuse quant au contenu».

Dans sa réponse publiée par La Presse le 20 mars dernier, M. Trudeau se défend d'avoir induit les Québécois en erreur par les promesses de renouveau constitutionnel qu'il a faites lors du référendum de mai 1980. Et sans doute est-il vrai que son opposition à un «statut particulier» pour le Québec était chose bien connue, et qu'il était d'élémentaire prudence pour les Québécois et Québécoises de ne pas attendre de miracle du discours de l'aréna Paul-Sauvé.

Mais sans attendre nécessairement un «statut particulier» pour leur province, les Québécois étaient au moins justifiés d'espérer, au lendemain du référendum, la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise et la consolidation de la sécurité culturelle du Québec visées par l'Accord du lac Meech. Accord que M. Trudeau trouvait, faut-il le rappeler, trop inspiré du principe de l'égalité des provinces, et non de l'idéologie du statut particulier, dans sa sortie virulente du 27 mai 1987.

Ce qui justifiait pareille attente, c'était d'abord le discours clair et solennel, que M. Trudeau avait prononcé devant la Chambre de commerce de la ville de Québec en janvier 1977, quelques mois à peine après l'arrivée au pouvoir du Parti québécois.

«Aucun pays n'est éternel et les constitutions se démodent comme toutes les inventions humaines. Après 109 ans, il est peut-être temps de réécrire la Constitution canadienne», avait alors déclaré M. Trudeau. Et il avait ajouté: «Je ne refuse aucun défi et je suis prêt à faire preuve d'une grande souplesse en ce domaine. Pour la Constitution, je n'ai qu'un préalable: le respect des droits de l'homme et de la femme, le respect des droits humains, et probablement le respect de l'aspect collectif de ces droits humains. Je pense à la langue. Je pense aux droits des régions.» Les Québécois devaient-ils effacer ces paroles de leur mémoire au moment où ils écoutaient le discours de l'aréna Paul-Sauvé?

Et que dire du projet de loi sur la réforme constitutionnelle présenté par MM. Trudeau et Lalonde au Parlement en juin 1978? Ce projet de loi, baptisé C-60, était infiniment plus généreux envers le Québec et les autres provinces que ne

le fut la Loi constitutionnelle de 1982.

Il contenait en fait bon nombre de réformes qui se retrouvent dans l'Accord du lac Meech. Sans même avoir à négocier, le Québec y aurait obtenu ce que sa quote-part des juges de la Cour suprême passe de trois juges sur neuf à quatre sur onze. Et toutes les provinces s'y voyaient offrir en prime une Chambre de la fédération dont la moitié des membres était nommée par elles et l'autre moitié par le fédéral. (...)



Lowell Murray

Dans ce même projet de loi, M. Trudeau avait enfin obtenu à placer au nombre des objectifs de la fédération l'engagement solennel suivant, que l'on retrouve au cœur de l'Accord du lac Meech:

«Dans la mesure où la majorité nord-américaine est, et restera sans doute, massivement anglophone, le pays a un engagement permanent à l'endroit du maintien et de l'épanouissement d'une francophonie concentrée mais non limitée au Québec.»

Les Québécois devaient-ils encore une fois oublier ces projets de réforme au moment d'écouter les promesses de renouveau contenues dans le discours de l'aréna Paul-Sauvé?

Et lorsqu'en janvier 1980, à peine quatre mois avant le référendum, M. Ryan fit connaître dans son Livre beige le contenu que le Parti libéral du Québec donnait à l'option du «fédéralisme renouvelé», M. Trudeau accueillit ce document comme «une base de discussion extrêmement sérieuse». (...)

Nul ne saurait donc blâmer les Québécois et les Québécoises d'avoir pensé aux propositions constitutionnelles du Parti libéral du Québec lorsque M. Trudeau parla, durant le référendum, de renouveau du fédéralisme canadien. D'autant plus que les Bill Davis, Brian Peckford et Richard Hatfield avaient prétendu se reconnaître dans le fédéralisme prôné par le Livre beige de M. Ryan.

Et comment effacer les paroles prononcées par M. Trudeau le soir du référendum: «Confirmés désormais dans notre volonté de vivre ensemble, nous devons sans plus tarder nous appliquer à rebâtir la maison pour répondre au nouveau besoin de la famille canadienne.»

Paroles que le premier ministre allait se charger de clarifier dès le lendemain à la Chambre des communes en se référant explicitement aux propos qu'il avait tenus devant la Chambre de commerce de la ville de Québec au lendemain de l'élection du PQ:

«De notre côté, nous ne posons d'autres préalables au changement que les deux que j'avais énoncés à Québec dès janvier 1977:

- d'abord que le Canada continue d'être une véritable fédération, soit un État dont la constitution établit un parlement fédéral avec des pouvoirs réels s'appliquant dans l'ensemble du pays, et des parlements provinciaux avec des pouvoirs non moins réels s'appliquant sur le territoire de chaque province;
- ensuite, qu'une charte des droits et libertés fondamentales soit insérée dans la nouvelle constitution, et que cette charte s'étende à l'aspect collectif de ces droits, comme la langue.» (...)

Les Québécois et les Québécoises devaient-ils se méfier de M. Trudeau au point de ne pas croire à ces promesses explicites et se dire que tout cela était paroles en l'air sans lien avec l'engagement contracté à Paul-Sauvé? (...)

Pour réconcilier l'extraordinaire ouverture des textes cités plus haut et le caractère mesquin du rapatriement de 1982, M. Trudeau pourrait, comme il l'a fait souvent, plaider la mauvaise foi du gouvernement Lévesque et l'étroussée d'esprit de certains des premiers ministres provinciaux de l'époque qui l'auraient empêché de livrer la marchandise dont il rêvait. Il pourrait même attribuer aujourd'hui à une certaine panique causée par l'élection imprévue du Parti québécois, les propositions étonnamment décentralisatrices qu'il mit de l'avant en 1977-1978. Mais il ne peut effacer ces textes limpides, ni son accueil apparemment ouvert au Livre beige de M. Ryan, en janvier 1980. Il ne peut non plus blâmer les Québécois d'avoir lu dans son engagement de l'aréna Paul-Sauvé une reprise honnête des offres de renouveau appelées ci-haut.

Lorsqu'on relit ces textes solennels, et lorsqu'on regarde le nombre de questions qui furent initialement portées à l'ordre du jour des négociations post-référendaires de l'été 1980, il ne fait, à mon avis, aucun doute que les Québécois et les Québécoises étaient en droit d'espérer une réforme plus large et surtout plus sensible à leurs besoins spécifiques que celle accomplie lors du rapatriement de 1982. (...)

C'est d'ailleurs ce refus de l'Assemblée nationale d'entériner l'entente servuente entre le fédéral et les autres provinces qui continue d'entacher, aux yeux des Québécois, non pas la légalité mais la légitimité de la Loi constitutionnelle de 1982. Sur le plan strictement légal, il ne fait aucun doute, en effet, qu'en l'absence d'une formule d'amendement agréée par tous les partenaires de la fédération, le gouvernement pouvait, à l'occasion du rapatriement de la Constitution, imposer au Québec, comme à n'importe quelle autre province d'ailleurs, une réforme constitutionnelle rejetée par l'Assemblée nationale. La Cour suprême l'a bel et bien confirmé, et le gouvernement Lévesque a dû se rendre à ce jugement du plus haut tribunal du pays. Ce même tribunal ajoutait cependant que ce qui est légal n'est pas nécessairement constitutionnel, et qu'avec l'appui de seule-

ment deux provinces sur dix, le rapatriement de la Constitution demandé à Londres par Ottawa péchait contre les conventions constitutionnelles. Refusant d'imposer une formule précise au pays, le tribunal fixait à plus de deux et moins de dix les appuis provinciaux nécessaires à un rapatriement légitime de la Constitution et faisait du seuil exact de consentement à recueillir une question à trancher dans l'arène politique.

Les signataires de l'accord constitutionnel du 5 novembre 1981 ont jugé qu'avec l'appui de neuf provinces, le fédéral pouvait rapatrier la Constitution. C'était oublier que la principale province intéressée, celle où les promesses référendaires de renouveau avaient été faites, celle pour qui toute l'opération constitutionnelle avait été entreprise au lendemain du référendum, n'était pas de la partie, et que sans le Québec, rien n'était politiquement réglé au pays. (...)

«M. Trudeau se réfugie derrière la légalité du rapatriement...»

Voilà pourquoi j'ai refusé de voter en faveur de la Loi constitutionnelle de 1982 lorsque le Sénat a été appelé à se prononcer, le 8 décembre 1981.

Confrontée à une Charte canadienne qui venait limiter contre son gré ses pouvoirs législatifs (un fait sans précédent dans l'histoire du pays), l'Assemblée nationale du Québec a refusé, pour sa part, d'entériner la Loi constitutionnelle de 1982 et solennellement proclamé, en décembre 1981, les conditions qu'elle fixait à la reconnaissance de cette loi, dont elle continue de contester la légitimité. (...) M. Trudeau se réfugie derrière la légalité du rapatriement de la Constitution pour ignorer le problème de sa légitimité politique au Québec. Il prédit 1 000 ans d'existence à un pays dont l'évolution constitutionnelle est bloquée depuis sept ans et dont six millions de citoyens et de citoyennes vivent sous une loi constitutionnelle dont ils continuent de contester la légitimité. (...)

Un pays uni sur papier mais irrécupérablement dans le cœur et l'esprit de ses citoyens et citoyennes, tel est le Canada dont se contente M. Trudeau. Tel est le Canada que onze premiers ministres ont refusé de perpétuer en signant l'Accord du lac Meech. Le Parlement du Canada et les législatures de huit provinces représentant plus de 90 p. cent de la population canadienne ont déjà entériné cet accord. Et je crois personnellement que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba s'y rallieront à leur tour lorsqu'ils verront qu'idéal et compromis sont, par définition, antinomiques, et que la politique est l'art du possible auquel chacun doit payer son dû. (...)

En ce sens, les derniers textes de M. Pierre Elliott Trudeau parus dans La Presse du 10 et du 22 mars ne sont guère crédibles, car ils soufflent un peu trop fort «leur» vérité aux historiens de l'avenir.

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7 rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K3. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti»

| RENSEIGNEMENTS | 285-7272 | ANNONCES CLASSÉES |
|---|----------|---------------------------------------|
| ABONNEMENT | 285-6911 | Commandes ou corrections |
| Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h | | 285-7111 |
| REDACTION | 285-7070 | GRANDES ANNONCES |
| PROMOTION | 285-7100 | Détailants |
| COMPTABILITÉ | 285-6892 | National, Télé-Press |
| Grandes annonces | 285-6900 | Vacances, Voyages |
| Annonces classées | | Carrières et professions, nominations |
| | | 285-7202 |
| | | 285-7306 |
| | | 285-7265 |
| | | 285-7320 |

Woolco

VOUS FAIT ÉCONOMISER

Nos acheteurs sont toujours prêts à vous faire profiter de rabais sensas et cette fois, ils se sont surpassés! Voilà le solde du manufacturier totalisant 2 millions de dollars de vêtements de qualité dont T-shirts, débardeurs, pulls molletonnés et polos. Choix de milliers de hauts pour seulement...



chac.

PLUS DE PRIX SENSAS

| | | | | | | | | | | | |
|---|--|---|--|---|--|---|---|---|---|---|--|
| <p>Chaussettes Winfield pour hommes. 2 paires. Blanc, noir, gris, anthracite. 10 à 12. En coton et nylon. 299 le paquet</p> | <p>Bas-culottes Pour dames Paq. de 2. Unitaile. 499 le paq.</p> | <p>Ena. de 2 cadres P. cour.: 8.99 535 l'ens.</p> | <p>Ena. de 4 valises Noir ou gris. En nylon. 14996 l'ens.</p> | <p>Ena. pour appareil-photo 35 mm. Mise au point automatique, piles, film et flash électronique. 3997 chac.</p> | <p>Chaîne stéréo AM-FM portable Ecouteurs, magnéto cassette et 2 lecteurs. Haut-parleurs amovibles. Lit 2 places, 78 x 86 po. 13995 chac.</p> | <p>Édredons. Tons et imprimés variés. Lit 1 place, 64 x 86 po. 249 chac. Lit 2 places, 78 x 86 po. 299 chac. Grand lit, 86 x 86 po. 349 chac.</p> | <p>Oreillers pour lit d'eau. Bourre en polyester. Grand format, p. cour.: 14.96. 7^{me} chac. Très grand format, p. cour.: 18.96. 9^{me} chac.</p> | <p>Jardinière 12 po et soucoupe. P. cour.: 11^{me} 899 chac.</p> | <p>Maïs éclaté pour four à micro-ondes. Saveurs variées. Votre famille en raffolera. P. cour.: .88 2 pour 149</p> | <p>Tender Vittles. Choix de cinq saveurs appétissantes. En sachets, 500 g. 2 pour 350</p> | <p>Sacs à ordures Catch-All. Boîte de 40 sacs. Limite: 2 par client. P. cour.: 3.99. 299 chac.</p> |
| <p>Pneus 4 saisons Winfield Weather Mate «Plus» Exemples: P165/60R13. 10W30, chac.: 1.59 20W50, chac.: 1.89 Maintenant, chac.: 60\$</p> | <p>Huile à moteur Castrol XLR 1 L Remise après vente (détails à la succursale). 10W30, chac.: 1.59 20W50, chac.: 1.89</p> | <p>Rabais de 33%! Produit nettoyant pour auto Armor All. 600 mL. Prix cour.: 4.49 299 chac.</p> | <p>Rabais 40%! Camions de pompier Lego. P. cour.: 9.99 599 chac.</p> | <p>Choix d'autos et camions 12 modèles. P. cour.: 15.99 849 chac.</p> | <p>Rabais de 40%! Coussins en chintz. Housse en polyester. 14 coussins. 598 chac.</p> | <p>Vedrouille Abeille et éponge. Parfait pour les nettoyages rapides. 1399 chac.</p> | <p>Service de vaisselle 20 pièces. En poterie de grès. 2 superbes motifs. P. cour.: 78.99 3333 l'ens.</p> | <p>Ena. bol-passeiro-plateau en plastique. Indispensable pour la cuisine. 496 chac.</p> | <p>Poilon Weavever. En aluminium. Extérieur Silverstone. 10 po. P. cour.: 18.99. 1099 chac.</p> | <p>Bouilloire électrique Toastess. 1500 W. 2 L. P. cour.: 17.99. 1648 chac.</p> | <p>Serviettes de bain en 100% coton. Blanc, rose, bleu, sarcelle, jaune. 2 pour 5\$</p> |
| <p>Aspirateur Hoover. Moteur puissant, cordon extra long. P. cour.: 59.99. 5499 chac.</p> | <p>Ena. bijoux et parfums de Barbie. 3 ans et plus. 398 chac.</p> | <p>Les cousins de la Famille Bonecoeur. 6 poupées différentes. P. cour.: 9.97. 497 chac.</p> | <p>«Parfume Pretty Barbies» 3 ans et plus. P. cour.: 24.97. 1297 chac.</p> | <p>«Enchanted Puffis. Adorables petits animaux. 1497 chac.</p> | <p>Collection Kryn de 56! Chaussures dames. 6 à 9. P. cour.: 27 Rabais de 38! Chaussures d'entraînement pour hommes. 7 à 11. P. cour.: 24 à paire: 169</p> | <p>Poubelle Rubbermaid. Capacité 77 L. 1188 chac.</p> | <p>Bouteille isolante Capacité 36 oz. 997 chac.</p> | <p>Veilleuse P. cour.: 4.49. 299 chac.</p> | <p>Grippe-sous P. cour.: 2.79. 197 chac.</p> | <p>Disques compacts variés Artistes connus. 899 chac.</p> | |

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Prix en vigueur jusqu'au 11 avril 1989. Venez tôt pour un meilleur choix!

- ROSEMÈRE**
PLACE ROSEMÈRE
401, boul. Labelle
- LASALLE**
CENTRE LE CAVALIER
8248, boul. Champlain
- BROSSARD**
PLACE PORTOBELLO
7200, boul. Taschereau et pont Champlain
- LAVAL**
CENTRE LAVAL
Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides
- ST-LÉONARD**
CENTRE LANGELIER
7445, boul. Langelier
- KIRKLAND**
PLAZA ST-ARLES
Sortie 50 de la T et boul. St-Arles
- LONGUEUIL**
CENTRE CENTREVILLE
Boul. Roland-Therrien et Curé-Poirier
- REPENTIGNY**
LES GALERIES RIVE NORD
100, boul. Brien
- VALLEYFIELD**
CENTRE COMMERCIAL VALLEYFIELD
30 ch. Dufferin
- ST-JEAN**
LES GALERIES RICHELIEU
978, Du Séminaire



Gorbatchev propose de cesser toutes livraisons d'armes à l'Amérique centrale

d'après Reuter, AFP et UPI
LA HAVANE

Affirmant être opposé à « l'exportation de la révolution et de la contre-révolution », le président soviétique Mikhail Gorbatchev a déclaré hier que toutes les livraisons d'armes pour l'Amérique centrale devaient cesser pour donner une chance de paix à une région où les guerres ont fait 100 000 morts en dix ans. S'exprimant devant le parle-

ment cubain au deuxième jour de sa visite officielle, M. Gorbatchev a souligné que les problèmes de l'Amérique centrale « devaient être résolus seulement par des moyens politiques ».

« Il existe à présent une véritable possibilité d'assurer la paix et la sécurité dans la région. Une condition capitale pour cela serait l'arrêt des livraisons d'armes, d'où qu'elles viennent », a-t-il ajouté.

M. Gorbatchev a félicité le Nicaragua pour avoir franchi ré-

cent plusieurs étapes vers la démocratie et a demandé aux pays riches d'apporter leur soutien au plan américain de réduction de la dette extérieure des pays du tiers monde.

Dans ce discours qui, avec la signature d'un traité d'amitié et de coopération, constitue le point d'orgue de la visite de Gorbatchev chez son principal allié du continent américain, le chef du Kremlin n'a pas proposé de nouvelle mesure d'allègement de la dette du tiers monde, ni de celle de Cuba. Il n'a pas non plus incité Cuba à s'engager sur la voie des réformes appliquées actuellement en URSS.

Dans son long discours d'introduction, Fidel Castro avait d'ailleurs déclaré qu'il serait « fou » de penser que les réformes politiques et économiques à la soviétique devaient être appliquées à Cuba. Mais du même souffle, il a nié l'existence de frictions avec Moscou et qualifié « d'illusions » les soit disant divergences entre Gorbatchev et lui-même.

Le leader soviétique a fustigé la politique américaine en Amérique centrale. « Nous ne pouvons pas être d'accord avec les dernières déclarations du vice-président américain (Dan) Quayle, selon qui les pays d'Amérique latine constituent l'arrière-cour des États-Unis », a-t-il dit.

Déplorant que l'administration Bush adopte une « position de force », il a déclaré qu'il était « impossible d'accepter » la décision du Congrès américain de poursuivre l'aide aux contras nicaraguayens.

M. Gorbatchev a fait l'éloge des présidents centraméricains qui tentent de résoudre les conflits régionaux. Il a notamment qualifié de « fondation pour l'instauration de la paix en Amérique cen-



Gorbatchev et Castro se sont enlacés après avoir signé un traité d'amitié et de coopération entre l'URSS et Cuba. PHOTO REUTERS



Le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Woerner, et le président de la commission militaire, Wolfgang Altenburg, à la tribune des fêtes du quarantième anniversaire. PHOTO REUTERS

Quadragénaire, l'OTAN scrute les changements en cours à l'Est

Le président Bush salue le « succès retentissant » de l'Alliance atlantique

d'après AFP et Reuter
WASHINGTON

Le président George Bush a salué hier, à l'occasion du 40e anniversaire de l'OTAN, le « succès retentissant » de l'Alliance atlantique, réaffirmant son engagement à œuvrer pour une Europe « sans divisions » et jouissant d'une « véritable démocratie ».

De son côté, le secrétaire général de l'Alliance Manfred Woerner a estimé que la priorité pour les pays de l'OTAN est de s'entendre « sur une conception politique très claire des relations avec l'URSS et les pays de l'Est ».

Le président Bush a estimé que l'OTAN — « l'Alliance qui a connu le plus de succès dans l'histoire moderne » — avait permis de « bâtir des relations plus constructives » avec les pays de l'Est. L'Europe, a-t-il dit, connaît des « changements sans précédent et un espoir énorme (...) qui n'auraient pas été possibles sans l'unité morale et politique » de l'Alliance pendant 40 ans.

« Nos valeurs de liberté et de démocratie se sont révélées être, aujourd'hui, la force politique la plus puissante dans le monde, plus particulièrement en Europe », a déclaré le président américain, qui a « salué l'avenir éclatant » qui, selon lui, attend l'Alliance atlantique.

M. Bush a confirmé qu'il participerait au sommet de l'OTAN, qui doit se tenir les 29 et 30 mai à Bruxelles, et indiqué qu'il se rendrait, au

cours de ce voyage en Europe, dans trois pays membres de l'Alliance: en Italie, en RFA et en Grande-Bretagne.

Lors d'une allocution devant les représentants permanents des 16 pays membres, M. Woerner a souhaité que l'OTAN se donne pour mission de « surmonter la division de l'Europe et de l'Allemagne, qui n'est pas naturelle ».

« Quel que soit le détenteur du pouvoir en URSS, et quelles que soient ses intentions, nous aurons encore besoin d'une défense crédible qui ne laisse aucune chance à l'aventurisme militaire », a-t-il ajouté devant le Conseil de l'Atlantique-Nord.

M. Woerner a précisé sa pensée en ces termes: désireux de réformer son pays, le président soviétique Mikhail Gorbatchev « ne veut pas mener une guerre, c'est tout au moins ce que je crois, moi. En raison de l'existence de l'OTAN d'ailleurs », a-t-il déclaré.

Mais le potentiel militaire soviétique, même diminué de 10 p. cent comme promis, resterait « très supérieur » à celui de l'OTAN, selon M. Woerner. Il en conclut que même « à long terme », les Occidentaux « ont besoin de l'OTAN comme d'un cadre de sécurité pour être sûrs que cette évolution est pacifique ».

« Nous avons une occasion exceptionnelle de remodeler les relations Est-Ouest, et de favoriser et d'influencer pacifiquement le changement en Europe de l'Est et en Union soviétique par une coopération active », a reconnu M. Woerner.

L'ONU s'efforce de remettre sur les rails le processus namibien

AFP, AP, UPI et Reuter
NEW YORK

L'Afrique du Sud a menacé hier soir de suspendre le processus d'accès à l'indépendance de la Namibie si les Nations unies « ne stoppent pas les infiltrations » de maquisards de la SWAPO, mais Cuba affirmait que ce processus était « irréversible » et que l'Afrique du Sud serait « folle de revenir en arrière ».

Les États-Unis et la Grande-Bretagne faisaient leurs accusations sud-africaines contre la SWAPO, qui lutte depuis 23 ans pour l'indépendance de la Namibie, mais celle-ci, ainsi que l'Angola, démentait que les maquisards aient pénétré en Namibie en franchissant la frontière angolaise et demandait à l'ONU d'accélérer le déploiement de Casques bleus et même d'en augmenter le nombre, présentement limité à 4 650 hommes.

Les combats, impliquant soldats sud-africains et maquisards, continuaient de faire rage hier soir dans la région, d'où un dernier bilan faisait état de 180 tués en trois jours. L'ONU, entre-temps, s'efforçait sur plusieurs

fronts de rétablir le cessez-le-feu et de remettre sur les rails le processus de décolonisation de l'imense territoire.

Ainsi, alors que le secrétaire-général Javier Perez de Cuellar multipliait à New York les consultations avec les membres du Conseil de sécurité, le commissaire de l'ONU pour la Namibie, Marti Ahtisaari, se rendait dans le nord du territoire pour juger de la situation sur place, et Marrack Goulding, responsable des opérations de maintien de la paix de l'ONU, arrivait à Luanda pour des entretiens avec les dirigeants angolais et la direction de la SWAPO.

Perez de Cuellar devait aussi rencontrer une délégation des pays de la Ligne de front (États africains voisins de l'Afrique du Sud), qui lui a demandé des explications sur un rapport préliminaire qu'il a présenté lundi soir au Conseil de sécurité. Par ailleurs, dans une lettre à Perez de Cuellar, le ministre sud-africain des Affaires étrangères, P. W. Botha, soutient que 4 450 maquisards s'étaient déployés au sud de la ligne de cessez-le-feu qui aurait dû être observé à partir de samedi. Certains, affirme-t-il, ont pris

l'accord signé à San Salvador prévoyant le démantèlement des bases de la Contra dans les pays voisins du Nicaragua.

« La normalisation de la situation dans la région dépend pour une grande part de la contribution des voisins du Nicaragua et de la position des États-Unis ou, en même temps qu'une reconnaissance des réalités qui prennent forme en Amérique centrale, l'on observe une certaine tendance à s'en tenir au principe de la force », a ajouté le numéro un soviétique.

La semaine dernière, le prési-

dent Bush lui avait écrit et l'avait enjoint à cesser toute aide militaire au Nicaragua afin de hâter le règlement des conflits centro-américains.

Mais Mikhail Gorbachev s'est déclaré « contre les doctrines ayant trait à l'exportation de révolution ou de contre-révolution » tout en affirmant que les problèmes régionaux résultaient « d'ingérences étrangères ». Dans le même registre, il s'est élevé contre la poursuite de l'aide américaine à la résistance afghane.

Washington a aussitôt estimé



Ces armes auraient été saisies sur les maquisards de la SWAPO. PHOTO REUTERS

position à moins de 600 m de la frontière.

À La Havane, Julian Rizo Alvarez, membre du Bureau politique, affirmait que l'indépendance de la Namibie était « un processus irréversible », et que l'Afrique du sud « n'est pas assez folle pour revenir en arrière ». Le haut-fonctionnaire cubain a ajouté que la « crédibilité » de l'ONU était en jeu en Namibie.

Shamir se dit immunisé contre les pressions US

d'après Reuter, AFP et UPI
NEW YORK

Israël résistera aux pressions américaines visant à lui faire accepter de prendre part à une conférence de paix internationale sur le Proche-Orient, a déclaré hier le premier ministre Yitzhak Shamir, à son arrivée aux États-Unis pour une visite de dix jours.

« Je suis immunisé contre les pressions », a-t-il déclaré aux journalistes voyageant avec lui depuis Tel Aviv. La visite du premier ministre israélien s'avère plutôt difficile et semble autant destinée à regagner du terrain dans l'opinion publique américaine qu'à convaincre une administration avec laquelle il a de sérieuses divergences.

Dans ce contexte, les autorités israéliennes libèreront aujourd'hui plusieurs centaines de détenus palestiniens. De source proche des services de sécurité, on a reconnu que ces libérations, présentées comme un geste de bonne volonté à l'occasion du début du Ramadan, avaient été décidées en réponse aux pressions exercées par les États-Unis pour amener Israël à assouplir la répression du soulèvement en cours depuis 16 mois dans les territoires occupés.

De même source, on a indiqué que des militants palestiniens en vue ainsi que des dizaines d'enfants âgés de moins de 14 ans seraient libérés. « Au total, il pourrait s'agir de plus de 700 prisonniers », a-t-on déclaré.

On a ajouté toutefois que M. Shamir n'entendait pas céder aux autres exigences américaines, qui portent sur la réouverture des établissements scolaires dans les territoires occupés, le retrait de l'armée des principales villes et une réduction des impôts auxquels sont soumis les 1,75 million de Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

D'après ses collaborateurs, M. Shamir s'est montré contrarié lundi par le soutien prudent qu'a exprimé le président Bush au principe d'une conférence de paix internationale sous l'égide de l'ONU. « Une conférence de paix est une façon d'imposer à Israël ce qu'aucun Israélien n'est prêt à accepter », a-t-il dit.

Mitterrand appelle à la conscience universelle pour sauver le Liban

d'après Reuter et AFP
BEYROUTH

Entamant une quatrième semaine sous les bombes, la population libanaise s'est terrée dans les abris souterrains hier à Beyrouth, plaçant ses derniers espoirs dans le plan de paix élaboré par le comité des bons offices de la Ligue arabe, ainsi que dans l'intervention diplomatique de la France.

Alors que plus de 500 Français — députés, artistes, écrivains et médecins connus — demandaient hier à Paris la citoyenneté libanaise en signe de solidarité, le président François Mitterrand a lancé hier un vibrant appel à la « conscience universelle » pour sauver le Liban dont la population est menacée, selon lui, de destruction.

À l'issue d'un entretien avec le chancelier Helmut Kohl en Bavière, M. Mitterrand a souligné que « du côté de la diplomatie française, toute une série de démarches ont été accomplies », notamment auprès de la Ligue arabe, des États-Unis, de l'Union soviétique, de la Communauté européenne et « des intéressés eux-mêmes ». Paris a ainsi envoyé hier en mission à Beyrouth Jean-François Déniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Les Beyrouthins n'ont eu qu'une brève matinée d'accalmie, après une nuit de bombardements sauvages illuminée par l'explosion de milliers de roquettes sur la capitale, les montagnes et la plaine orientale de la Bekaa sous contrôle syrien.

Dans l'après-midi, les bombardements ont repris avec une intensité accrue à Beyrouth, où retentissait sans discontinuer l'écho des obus, visant tour à tour les quartiers chrétiens de Beyrouth-Est, les montagnes druzes du sud-est, le quartier du front de mer

et les quartiers résidentiels musulmans de Beyrouth-Ouest, non loin de la ligne verte, qui fait figure de frontière confessionnelle.

Les duels d'artillerie, les pires connus par les pays en 14 ans de guerre civile, atteignent désormais le tiers du territoire. Depuis le 14 mars, au moins 131 personnes ont été tuées et 628 autres blessées dans la guerre sans merci que se livrent l'armée régulière chrétienne du général Michel Aoun et les canons syriens soutenus par leurs alliés musulmans. Les victimes se comptent pratiquement toutes parmi les civils.

Le risque de pénurie d'électricité s'est fait plus immédiat avec le tarissement des réserves de fuel de la plus grande centrale du pays et rend encore plus pressant l'aboutissement des efforts de la Ligue arabe, dont l'action a reçu le soutien de la communauté internationale.

De source politique, on indiquait que, pour tenter de négocier un cessez-le-feu, le comité des bons offices de la Ligue arabe avait l'intention de demander à Aoun de lever le blocus des ports, et à la Syrie et ses alliés musulmans de lever le siège de l'enclave chrétienne.

Le comité de la Ligue arabe présidé par cheikh Sabah Ahmed el Sabah, ministre koweïtien des Affaires étrangères, doit rencontrer les dirigeants des milices musulmanes aujourd'hui à Damas, et ultérieurement à Amman les dirigeants chrétiens. Cheikh Sabah a appelé en soirée à « un cessez-le-feu immédiat entre les parties en conflit ».

La visite à Damas des responsables arabes avait été précédée de celle du ministre iranien des Affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, qui a réaffirmé avec force la « solidarité » de l'alliance entre l'Iran et la Syrie.

Prosper Avril cède aux mutins et déporte les putschistes

Lent retour au calme en Haïti, mais le feu couve

d'après Reuter, AFP, AP, UPI et CP
PORT-AU-PRINCE

■ Cédant aux pressions de soldats mutins du bataillon d'élite des Léopards, le régime haïtien du général Prosper Avril a libéré hier leur commandant, le colonel Himler Rebu, détenu depuis le putsch avorté de dimanche, et l'a expulsé avec deux autres auteurs du coup avorté et leur famille vers les États-Unis.

Les deux autres militaires déportés sont le colonel Philippe Biamby, qui commandait la Garde présidentielle, et le colonel Léonce Qualo, chef du Service de sécurité au ministère de l'Intérieur. On ignorait hier soir le sort réservé au colonel Guy François, relevé depuis dimanche du commandement d'un autre bataillon d'élite, celui des Casernes Dessalines.

Le pouvoir les a présentés comme «les cerveaux de cet acte de folie», mais souligné qu'il les déportait dans un «geste magnanime», appelant du même coup à la collaboration de tous. Un lent retour à la normale s'amorçait donc, les mutins ayant évacué l'aéroport ainsi que la radio-télévision nationales.

Des interrogations persistaient

cependant sur un quelconque accord que le général Avril, qui a accédé au pouvoir au terme d'un putsch en septembre dernier, a pu conclure avec les mutins, une centaine de soldats du bataillon des Léopards, qui en compte environ 400, selon un diplomate. Ceux-ci n'ont apparemment pas reçu le soutien d'autres bataillons.

Un porte-parole des Léopards a indiqué que «tout était calme» mais il n'a pas répondu à la question de savoir si le bataillon acceptait la nomination du colonel Lionel Claude comme nouveau commandement. Selon des informations non confirmées, de nombreux soldats resteraient hostiles à cette nomination. D'autres informations indiquent que certains des soldats de l'unité, impliqués dans les événements, n'ont pas regagné leurs casernes.

Des mutations et des révocations au niveau de colonels et de lieutenants-colonels étaient attendus hier soir dans les rangs des divers corps d'armée. «Il est trop tôt pour dire que tout est réglé», a souligné un diplomate occidental. De source politique, on estime que la tentative de putsch a peut-être été organisée en raison de la campagne lancée par le général Avril contre le trafic de la

drogue, à la demande des États-Unis.

Des rumeurs persistantes font par ailleurs état du rôle qu'aurait joué l'ex-ministre de l'Intérieur et de la Défense de l'ancien dictateur Jean-Claude Duvalier (renversé en février 1986), Roger Lafontant, l'un des exilés de l'ancien régime les plus actifs politiquement. Expulsé l'an dernier du Canada, Lafontant se trouve en République dominicaine, où les trois officiers haïtiens expulsés ont fait escale hier soir en route vers les États-Unis.

Ces trois officiers, Rébu, 38 ans, Biamby, 36 ans, et Qualo, 35 ans, étaient liés par une solide amitié. Les trois appartenaient à la première promotion de cadets qui avait suivi la réouverture par Jean-Claude Duvalier, en 1971, de l'Académie militaire fermée par son père, François Duvalier, qui se méfiait de l'armée de métier.

À Saint-Domingue, le vice-ministre des Affaires étrangères, Fabio Herrera, a annoncé que la République dominicaine avait accordé des visas touristiques valables pour deux mois aux trois déportés haïtiens. Dans les milieux du Renseignement, on indique que les autorités dominicaines souhaitent les voir gagner Miami le plus tôt possible. Wa-

shington observait le silence sur la nouvelle de l'expulsion des trois officiers putschistes haïtiens vers les États-Unis.

À Port-au-Prince, enfin, la Conférence épiscopale, organe dirigeant de l'Église catholique d'Haïti, lançait, par la voix de l'é-

vêque auxiliaire de Port-au-Prince, Mgr Joseph Lafontant, un appel au calme et au «dialogue entre les parties».

IL Y A DES PORTES QUI LUI SERONT TOUJOURS OUVERTES...

CELLES DE L'ÉGLISE.



u 2 au 16 avril, vous qui êtes

baptisés, ouvrez généreusement votre porte à la Campagne de financement de l'Église de Montréal.

Archevêché de Montréal

RENSEIGNEMENTS : 866-1661

UNE GRANDE MARQUE POUR TRÈS PEU DE MARKS.



11 340\$ PDSF MAINTENANT 9 340\$*

Berline Optima LS 1988 de Passeport

2 000\$*

Remise sur toutes les Optima 1988 de Passeport.

Il n'est pas nécessaire de se payer un voyage dans la Forêt noire pour bénéficier de la haute technologie allemande à petit prix.

En effet, Passeport vous offre une remise de 2 000\$ sur ses Optima 1988 neuves en stock, la solution parfaite conçue spécialement par Opel en Allemagne pour concurrencer avantageusement les Honda Civic et Toyota Corolla.

De plus, Passeport offre une remise de 2 000\$ sur toutes les I-Mark 1988 d'Isuzu, une remise de 1 500\$ sur tous les Pickup et Trooper 1988 d'Isuzu et une remise de 500\$ sur tous les modèles 1989.

Alors, passez chez votre concessionnaire Passeport aujourd'hui même et prenez avantage de ces offres. Et quand vous verrez ce que vous obtenez pour votre argent vous aurez tôt fait de dire «auf weidersehen» à la concurrence.

• Moteur de 1,6 L à injection contrôlée par ordinateur • Boîte manuelle 5 vitesses

• Freins assistés • Radio AM/FM stéréo avec montre • Ceintures baudrier aux places arrière • Coffre d'un volume de chargement de 520 L • Deux rétroviseurs extérieurs sport • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM

*Taxe et immatriculation en sus. Pour les véhicules achetés au plus tard le 31 mai 1989. Cette offre, qui comprend une participation du concessionnaire, est fondée sur le PDSF et est valable jusqu'à épuisement des stocks du concessionnaire. Autres options offertes moyennant supplément. Offre valable pour les ventes au détail seulement. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Transport, préparation et plein d'essence compris.

Passez voir votre concessionnaire Passeport participant aujourd'hui même ou composez, sans frais, le **1 800 263-1999**.



PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal
(514) 483-5555

Passeport Terrebonne
675, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(514) 964-1374

Passeport Laprairie
1055, boul. Sainte-Elizabeth
La Prairie
(514) 659-8994

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville (sortie 25 de
l'autoroute des Laurentides)
(514) 437-6317

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal
(514) 251-1552

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

VOITURE ALLEMANDE, VIN FRANÇAIS, BOUFFE ITALIENNE, MEUBLES...



Membre de Commerce de Groupe Centres Inc.



179\$
lampe halogène
de plancher

619\$
2 mcx
Unité audio 399\$
Unité vidéo 220\$

149\$
2 mcx

LE STYLE KIT A TOUT

Plus de 40 boutiques
à travers le Québec.

Un service personnalisé.

Vaste choix de produits
disponibles en magasin.

Payez et emportez... sans file
d'attente aux guichets.

À
L'ACCENT
EUROPÉEN

le réseau des boutiques KIT A TOUT / Région de Montréal

- | | | |
|--|---|--------------------------------------|
| BOUCHERVILLE (514) 655-0769 | MONTRÉAL (Beaubien) (514) 253-3211 | ST-JÉRÔME (514) 431-5050 |
| CHOMEY (514) 682-4007 | MONTRÉAL (Masson) (514) 593-5553 | ST-JOVITE (819) 425-2748 |
| GRANBY (514) 375-5573 | MONTRÉAL (Lajeunesse) (514) 385-3365 | ST-LUC (514) 348-5601 658-9343 |
| GREENFIELD PARK (514) 465-3210 | POINTE-AUX-TREMBLES (514) 645-1648 | STE-THERÈSE (514) 435-7156 |
| JOLIETTE (514) 753-7966 | PONT-VIAU (514) 668-4045 | TERREBONNE (514) 471-2062 |
| LASALLE (514) 364-2533 | REPENTIGNY (514) 585-9031 | VALLEYFIELD (514) 377-3081 |
| LONGUEUIL (514) 651-4669 | RIVIÈRE-DES-PRAIRIES (514) 648-7484 | VAUDREUIL (514) 455-1017 |
| MONTRÉAL (ave du Parc) (514) 277-2721 | ST-HYACINTHE (514) 778-1314 | WEST ISLAND (514) 694-0098 |

L'indexation des salaires, dernier obstacle à Varsovie?

Agence France-Press
VARSOVIE

La direction nationale de Solidarité se réunit ce matin à Varsovie, en séance extraordinaire, pour se prononcer sur la signature d'un accord parachevant les travaux de la « table ronde » pouvoir-opposition, qui pourrait prendre fin dans les prochains jours, a-t-on appris de source informée.

Une réunion plénière de la « table ronde » devrait avoir lieu cet après-midi au palais Radziwill, siège d'apparat du Conseil des ministres à Varsovie, et pourrait durer plusieurs jours. C'est à l'issue de ces travaux que les négociations, entamées le 6 février dernier, seraient conclues par la signature d'un accord.

Les trois grandes commissions de la « table ronde » — réformes politiques, économique et pluralisme syndical — ont achevé leurs travaux hier soir, a

annoncé l'agence de presse PAP, et tous les documents de l'accord final sont prêts. Des représentants des deux parties ont engagé à Magdalena, localité située près de Varsovie, des discussions pour régler les derniers détails de la clôture de la « table ronde ».

Toutefois, la question de l'indexation généralisée des salaires sur le taux de l'inflation, dont le principe a été accepté par les autorités et Solidarité, a été formellement rejetée par les syndicats officiels (OPZZ).

Sauf incident majeur, le pouvoir et l'opposition devraient néanmoins parvenir dans les plus brefs délais à un compromis. Celui-ci porte essentiellement sur la légalisation de Solidarité, la création d'un système parlementaire à deux chambres (Diète et Sénat) au sein duquel, pour la première fois depuis des décennies, l'opposition serait représentée, et aussi l'installation à la tête du pays d'un régime présidentiel fort.

DEPECHE

AMÉRIQUE CENTRALE Arias félicite Bush

Le président Oscar Arias, du Costa Rica, principal acteur du processus de paix en Amérique centrale, a félicité hier le président George Bush, à Washington, pour la nouvelle politique américaine dans la région. « Je n'ai aucun doute que Bush soutiendra le plan Arias », a-t-il dit. A New York, les pays d'Amérique centrale ont demandé officiellement la création d'une force de paix de l'ONU pour la région.

AFRIQUE AUSTRALE Holocauste infantile

Quelque 750 000 enfants meurent chaque année en Afrique australe et un cinquième de ces décès sont dus, directement ou non, à la guerre, révèle un rapport de l'Unicef, publié hier à l'ONU. La sécheresse, les inondations, le manque de devises, la faiblesse des échanges, le poids de la dette et l'héritage des erreurs passées en politique intérieure contribuent tous à cette mortalité, mais « les principaux coupables sont la guerre et la pression économique », soutient le rapport.

ÉLECTIONS-URSS Résultats définitifs

Les résultats des législatives du mois dernier en URSS font apparaître que 274 sièges du nouveau Parlement n'ont pas été attribués, rapporte l'agence Tass. Dans les circonscriptions où plus de deux candidats étaient en lice, et où aucun n'a obtenu 50 p. cent des suffrages, un 2e tour aura lieu le 9 avril. Dans celles où un seul ou deux candidats se présentaient sans qu'ils aient recueilli la majorité absolue, une nouvelle élection aura lieu le 14 mai, avec des candidats différents. Tass indique que 87,6 p. cent des élus appartiennent au Parti communiste.

ESPAGNE-BASQUES L'ETA met fin à sa trêve

L'organisation indépendantiste basque ETA a annoncé hier la fin de la trêve unilatérale qu'elle observait depuis trois mois, sabordant la première véritable chance de règlement du conflit qui a fait plus de 600 morts en 21 ans au Pays basque. L'ETA a accusé le gouvernement espagnol de revenir sur sa promesse de négociation d'un règlement pacifique en échange de l'extension de la trêve. Elle a indiqué qu'elle se voyait « contrainte de recourir à d'autres moyens pour faire triompher les objectifs de souveraineté nationale et sociale de notre peuple ».

ATTRAPEZ LA CONTREDANSE CKMF 94

Écoutez le ZOO de Montréal tous les matins entre 6h00 et 9h00 ainsi que l'émission SUPER SANS PLOMB entre 16h00 et 18h00 et relevez l'indice du jour.

Pour payer cette contredanse, envoyez votre réponse à

CKMF 94
1717, boul. René-Lévesque Est
Bureau 120
Montréal (Québec)
H2L 4T9



Valeur totale
9000\$



SUBARU
LA QUALITÉ JAPONAISE

Gagnez une voiture Justy GL 4RM de Subaru et le plein d'essence gratuit chez Sergaz pour 1 an.



PAIEMENT DE CETTE CONTREDANSE

Remplir et retourner dans une enveloppe affranchie.

Nom: _____
Adresse: _____ Code postal: _____
Tél.: _____ Date: _____ Âge: _____
Réponse: _____

ÉPARGNEZ MAINTENANT!

BLOUSON LÉGER

100 % coton ou poly-coton de belle qualité. Non doublé. Tailles 36 à 44 moyennes ou P-M-G-TG.
Rég. 50 \$ à 70 \$

Solde
39⁹⁹\$
et plus

PANTALON 100 % POLYESTER

Uni. Lavable. 28 à 44. Couleurs variées.
Rég. 40 \$
Solde 24,99 \$

Retouches moyennant léger supplément sur vêtements en solde.

TOUT POUR LUI, À BON PRIX

- | | |
|---------------------------------|----------|
| Carrefour Angrignon | 365-1070 |
| Galerias d'Anjou | 351-6810 |
| Carrefour Laval | 681-9213 |
| Centre Laval | 688-6292 |
| Complexe Desjardins | 281-1611 |
| Place Ville-Marie | 861-3990 |
| Plaza St-Hubert 6554, St-Hubert | 273-6392 |
- *Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, rue Châteaubriand



SAUVE